

PROVINCE DE HAINAUT

VILLE DE BINCHE



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE II RESULTATS DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

JANVIER 2022



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

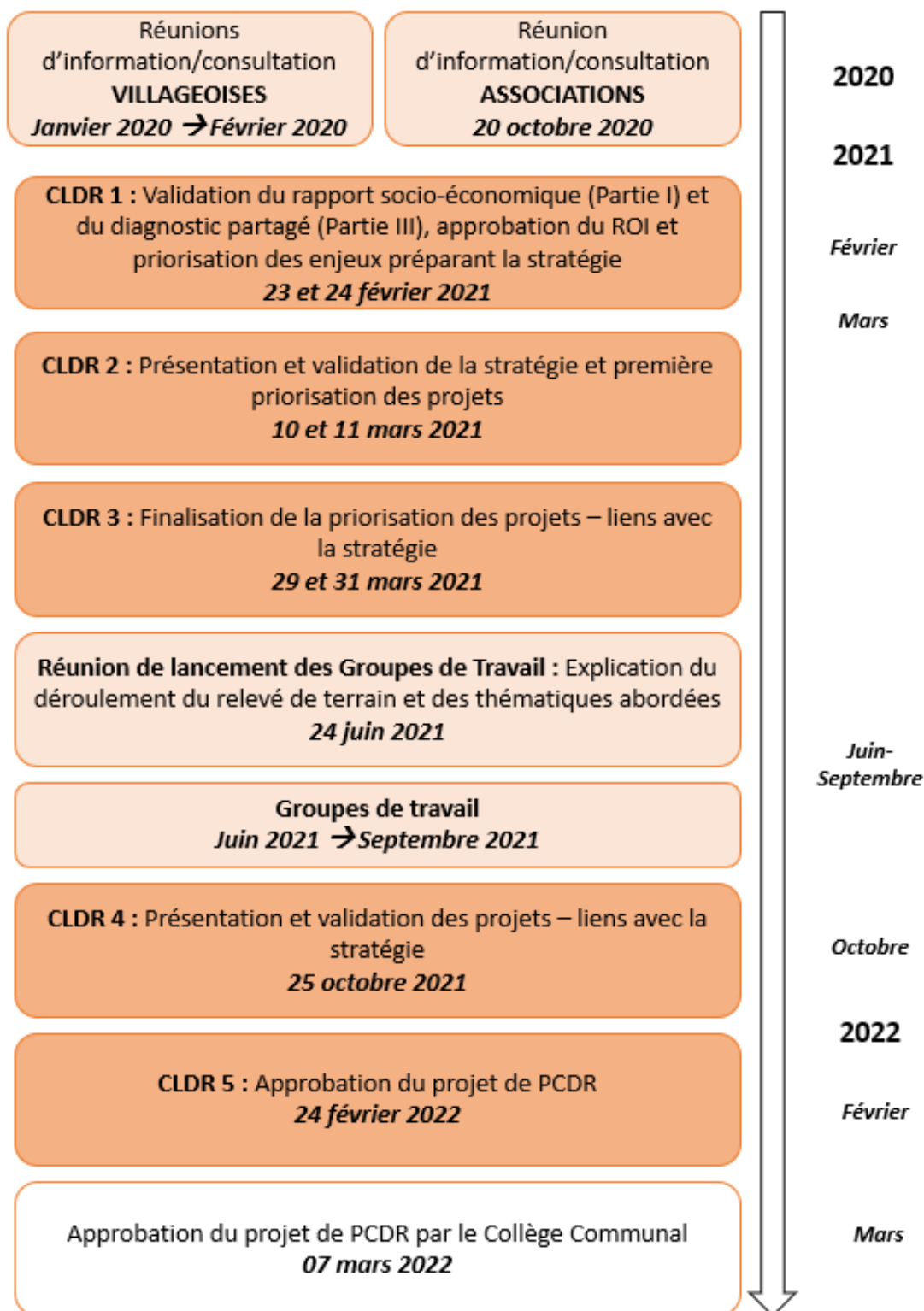
Introduction	4
1. Déroulement de la participation	5
2. Outils de communication	6
2.1. Brochure d'information pour les réunions villageoises	6
2.2. Invitation pour les associations	6
2.3. Site internet consacré au PCDR de Binche	6
2.4. Un communiqué de presse	7
3. Méthodologie de la participation de la population	9
3.1. Réunions publiques	9
3.2. Groupes de Travail thématiques	11
3.3. Commission Locale de Développement Rural	13
4. Procès-verbaux du Collège et Conseil Communal	19

INTRODUCTION

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation de la population. La Ville de Binche a été accompagnée pour la consultation citoyenne dans l'élaboration de son PCDR, par Laurence Docquir et le bureau DR(EA)²M.

1. DEROULEMENT DE LA PARTICIPATION

Le schéma ci-dessous retrace l'historique de la participation de la population qui s'est déroulée entre janvier 2020 et février 2022.

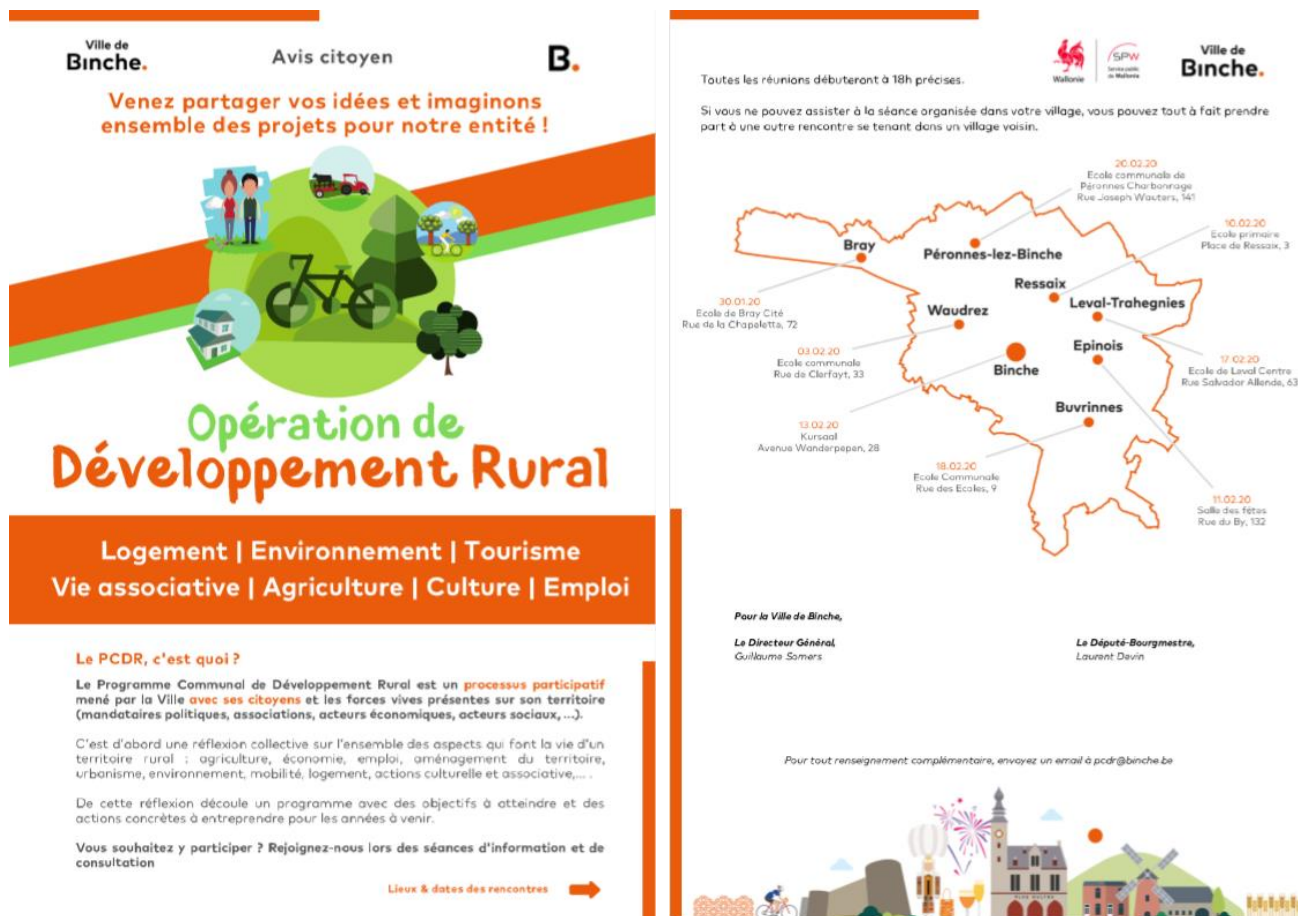


2. OUTILS DE COMMUNICATION

Plusieurs canaux d'information ont été utilisés pour assurer une large consultation des habitants lors des réunions de participation de la population et leur permettre aussi de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée du PCDR.

2.1. Brochure d'information pour les réunions villageoises

Un flyer a été distribué en **toutes-boîtes** afin d'inviter les citoyens aux réunions villageoises qui se sont tenues dans tous les villages de l'entité. Ce dernier reprenait une explication sur la définition d'un PCDR, ses objectifs et des informations relatives aux lieux et dates des rencontres.



Cette brochure a également été publiée sur la page Facebook de la Ville de Binche.

2.2. Invitation pour les associations

Pour la réunion spécialement dédiée aux associations, une invitation a été envoyée sous forme d'un courrier à chaque responsable d'un groupement associatif. Le contenu de cette invitation est similaire au flyer distribué pour les réunions villageoises et a été envoyé à toutes les associations binchoises.

2.3. Site internet consacré au PCDR de Binche

Un onglet « PCDR » a été mis en ligne, dans le volet « Citoyenneté », du site web communal. Nommé « L'opération de Développement Rural, un outil participatif au profit de la ruralité », cet onglet détaille les informations liées au PCDR ainsi que l'ensemble des comptes-rendus des différentes CLDR réalisées au cours de l'opération. Le site permettait donc aux habitants de se tenir au courant des décisions prises par la CLDR, du calendrier d'avancement et des différentes activités où leur présence était la bienvenue.

Attention
Retrouvez toutes les dispositions de la Ville de Binche dans la crise de la Covid-19

B. Ma Ville ▾ Vivre à Binche ▾ Que faire à Binche ▾ Je suis Je trouve Se connecter Contact 🔍

Accueil > Ma Ville > Citoyenneté > Commission Locale de Développement Rural de la Ville de Binche > L'opération de Développement Rural, un outil participatif au profit de la ruralité

Commission Locale de Développement Rural de la Ville de Binche

- L'opération de Développement Rural, un outil participatif au profit de la ruralité
- Procès verbaux des réunions de la CLDR

L'opération de Développement Rural, un outil participatif au profit de la ruralité.

En novembre 2019, la Ville de Binche a officiellement décidé de lancer une Opération de Développement Rural (O.D.R.)
Une Opération de Développement Rural est un processus participatif qu'une commune peut mener sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer, via la concrétisation d'un ensemble coordonné de projets, les conditions de vie de sa population d'un point de vue économique, social, environnemental, culturel et ce, en étant particulièrement attentive à sa dimension rurale.
C'est d'abord une réflexion collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale : le logement, l'économie, l'emploi, la mobilité, l'environnement, l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les actions culturelles et sociales. De cette réflexion naîtra un programme qui fixe des objectifs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre nommé Programme Communal de Développement Rural. Les projets qui figurent dans ce document qui a une validité de maximum 10 ans, peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de subventions conséquentes octroyées par le Gouvernement wallon. Une belle motivation pour tous les citoyens prenant part à cette démarche participative.

La Commission Locale de Développement Rural, le moteur de cet outil
Pendant toute la durée de l'ODR de Binche, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) épaulera le conseil communal.

2.4. Un communiqué de presse

Un article de presse a été réalisé et diffusé le 29 janvier 2020 dans Sud Presse (La Nouvelle Gazette – Centre). Avec son titre accrocheur « Vous aimez votre village de l'entité binchoise ? Alors, prouvez-le ! », cet article de presse transmettait toutes les informations nécessaires relatives au PCDR et au lancement de la participation citoyenne. En effet, il détaillait les dates et lieux des différentes réunions villageoises.

BINCHE - BRAY - BUVRINNES - ÉPINOIS - LEVAL - PÉRONNES - RESSAIX - WAUDREZ

Vous aimez votre village de l'entité binchoise ? Alors, prouvez-le !

Une occasion unique de développer des projets pour améliorer la qualité de vie dans votre localité

Vous habitez Bray, Péronnes, Ressaix, Waudrez, Leval, Epinois, Binche ou Buvrinnnes. Votre localité, vous l'aimez et vous avez envie que la vie y soit plus belle ? Alors, ne ratez pas les réunions citoyennes qui démarrent dès ce jeudi, 18h à Bray et qui auront lieu dans tous les villages de l'entité binchoise durant ce mois de février.

Tous les Binchois viennent de recevoir un avis citoyen dans leur boîte aux lettres. Un document qui explique que la ville souhaite lancer une vaste opération de développement rural sur son territoire et s'inscrit dans ce que l'on appelle un PCDR (Plan Communal de Développement Rural). En amorçant ce processus, Binche pourra bénéficier de subides émanant de la Région Wallonne et consacrer cet argent à des réalisations concrètes. Première étape dans ce processus : une réflexion collective avec les citoyens de l'entité binchoise qui le souhaitent. Lors des huit réunions qui sont programmées à partir de ce jeudi, une grande liberté d'expression sera laissée aux porteurs d'idées. Certains revendiqueront peut-être la construction ou l'aménagement d'une « Maison de Village » susceptible d'accueillir des activités diverses. D'autres souhaiteront un aménagement de leur place publique. D'autres encore se focaliseront peut-être plus sur des pro-

jets « nature » (chemin de promenade, plantations d'arbres, aménagement de potagers partagés...). Certains voudront peut-être s'investir dans des commerces de proximité. Les agriculteurs soucieux de mettre en place la vente de produits en circuit court sont aussi concernés. Précisons que le PCDR englobe énormément de domaines de réflexion : les idées peuvent être liées au logement, à l'environnement, au tourisme, à la vie associative, à la Culture, à l'Emploi... La ville de Binche a désigné un expert en la matière. Il s'agit de Jean-Philippe Goffin qui gèrera le PCDR dans sa globalité.

LES RÉUNIONS DÉBUTENT À 18 H

1 On peut participer à une ou plusieurs réunions, y compris dans un village où l'on n'habite pas. Certains projets pourraient en effet concerner plusieurs localités de manière transversale. Parfois, on habite dans un village et on travaille dans un autre, ce qui multiplie les idées de projets.

2 Si vous souhaitez poser des questions ou obtenir un renseignement ou proposer par écrit vos idées parce que vous n'avez malheureusement pas la possibilité d'assister à ces réunions, vous êtes invités à rédiger un mail et à l'envoyer à pcdr@binche.be

MARTINE PAUWELS



L'entité binchoise regorge de coins où la ruralité triomphe encore. Les valoriser c'est préserver la qualité de la vie

L'Éclair de Buvrinnnes, Le Petit Rustique à Ressaix, le terroir de la Courte à Leval, le Mont Sarah à Binche... © DCSB D/1-PC

Toutes les réunions commenceront à 18 heures

Binche : une entité rurale à plus de 90 %

55 853 Text-La Nouvelle

Pratiquement tout le territoire binchois est concerné par le Plan Communal de Développement Rural (PCDR), à l'exception de la portion classée en périmètre de rénovation urbaine et qui correspond au centre historique de Binche.

Voici le calendrier des réunions citoyennes.

> **Le 30 janvier** à l'école de Bray Cité, rue de la Chapelle, 72
> **Le 3 février** à l'école communale de Waudrez, rue de Cléfy, 33
> **Le 10 février** à l'école primaire

de Ressaix, Place de Ressaix, 3.
> **Le 11 février** à la salle des fêtes de Buvrinnnes, rue du By, 132.
> **Le 13 février** au Karsaal de Binche, 28, avenue Wanderpen.
> **Le 17 février**, à l'école de Leval Centre, rue Salvador Allende,

63.
> **Le 18 février** à l'école communale de Buvrinnnes, 9, rue des Ecoles.
> **Le 20 février** à l'école communale de Péronnes-Charbonnage, rue Joseph Wauters, 141.

M.P.W.

Maison de village, sentiers, création d'un verger...

Toutes les idées sont les bienvenues à ce stade de l'opération. Elles doivent concerner le bien commun, ce qui n'empêche pas de proposer un projet personnel. Au-delà, voici les objectifs poursuivis par le PCDR : promotion, création et soutien de l'emploi ou d'activités économiques, amélioration, création de services et d'équipement à l'usage de la population, rénovation, création et

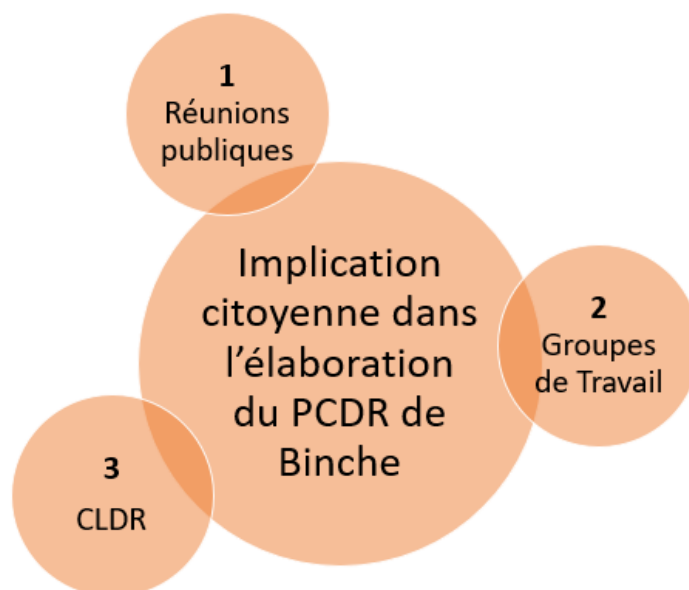
promotion de l'habitat, aménagement et création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre, protection, amélioration et mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris, le patrimoine bâti et naturel, aménagement et création de voiries, de moyens de transport et communication d'intérêt communal.

M.P.W.

M.P.W.

3. METHODOLOGIE DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Le schéma ci-dessous illustre la manière dont la population a été impliquée dans l'élaboration de son PCDR.



3.1. Réunions publiques

Les réunions publiques ont permis de réunir les habitants de chaque village (réunions villageoises) et diverses associations (réunion des associations).

Les 9 réunions d'Information et de consultation¹ ont réuni au total **238 personnes** – soit 0,71% de la population (0,96% hors population de Binche) - et se sont déroulées dans les huit villages de l'entité de Binche **du 30 janvier 2020 au 20 octobre 2020**.

Dates et lieux des réunions villageoises	Nombre de citoyens/associations
30 janvier 2020 – Ecole de Bray-Cité	23
03 février 2020 – Ecole communale de Waudrez	43
10 février 2020 – Ecole primaire de Ressaix	29
11 février 2020 – Salle des fêtes d'Epinois	21
13 février 2020 – Kursaal de Binche	28
17 février 2020 – Ecole de Leval-Centre	19
18 février 2020 – Ecole communale de Buvrignes	38
20 février 2020 – Ecole communale de Péronnes-Charbonnage	28
20 octobre 2020 – Kursaal de Binche (réunion des associations)	9
	238 personnes

¹ 8 réunions villageoises et une réunion des associations

Ces réunions avaient pour objectifs, à la fois d'**INFORMER** la population sur le Programme Communal de Développement Rural, mais aussi de **CONSULTER** les habitants quant au présent et à l'avenir de leur commune afin de permettre à l'auteur de programme de réaliser le diagnostic partagé (Partie III du PCDR).

Ces réunions contenaient deux grandes parties :

- Une première partie dédiée à la **présentation des grands constats du diagnostic** (Annexes 1.1.1 et 1.2.2), réalisée sous la forme de trois thématiques globales : territoire – vivre à Binche – Travailler et se déplacer à Binche.



- Une seconde partie dédiée à la **participation des citoyens pour compléter ce diagnostic avec leurs savoirs du terrain**. Pour ce faire, il leur était demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) dans un tableau (représenté ci-dessous) en réaction à ce qui leur avait été présenté :

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - BINCHE		
CONSULTATIONS VILLAGEOISES		
Nom de votre village		
Thème 1 : Le territoire		
ATOUTS	FAIBLESSES	PROPOSITIONS

Les citoyens ont été invités à travailler individuellement ou en sous-groupes. Ensuite, il leur a été demandé d'inscrire (individuellement), l'atout, la faiblesse et la proposition qui leur paraissaient les plus pertinents (pour chaque thème) sur des post-it de couleur.

Après un temps de travail d'environ 40 minutes, les post-it ont été récupérés et placés sur différents tableaux thématiques. Cette méthodologie a permis de visualiser l'ensemble des préoccupations les plus importantes des habitants de chaque village. Une synthèse a ensuite été faite oralement en direct à l'ensemble des participants. Les résultats de ces réunions publiques se trouvent en Annexes 1.1.2 et 1.2.3.



3.2. Groupes de Travail thématiques

La réunion de lancement des Groupes de Travail (GT) fut réalisée le 24 juin 2021. Les objectifs de cette réunion étaient de cibler les thématiques à aborder lors des Groupes de Travail ainsi que le déroulement des relevés de terrain (support de présentation en Annexe 1.3.2).

Concernant les thématiques à aborder en GT, la sélection s'est opérée via la liste des projets validée lors de la troisième CLDR. En effet, plusieurs projets pouvaient être regroupés (thématiques semblables) et faire ainsi l'objet d'un relevé de terrain général au bénéfice de plusieurs fiches distinctes. Suite à ce regroupement, il fut décidé de réaliser des Groupes de Travail sur la thématique des sentiers et des espaces verts.

Le déroulement des relevés de terrain fut alors expliqué aux personnes présentes. Afin d'aider les membres à réaliser ce diagnostic de sentiers et d'espaces verts, une carte des parcelles cadastrales publiques par village ainsi qu'une grille d'analyse leurs ont été présentés. Ces deux documents leur ont permis de cibler et détailler les sites aménageables sur lesquels la commune avait une maîtrise foncière.



PCDR de Binche

Groupe de travail

1) Adresse du site/chemin concerné/village/coordonnées GPS/parcelle cadastrale
2) Description actuelle du site
3) Photos/carte du site dans son état actuel
4) Description des travaux/aménagements souhaités
5) Plan/dessin des travaux/aménagements souhaités

Les GT ont ainsi été lancés durant le mois de juillet 2021. Jean-Philippe Goffin, agent PCDR, a parcouru les différents villages avec des membres des Groupes de Travail pour compléter les grilles d'analyses. Cette étape de la participation a été relativement concluante puisque près de 60 grilles d'analyse ont été fournies à l'auteur du PCDR (Annexe 1.3.3). Avec ces informations collectées, les différents sites/projets ciblés par les GT ont pu être détaillés, imagés et conceptualisés.

Sentiers, voies lentes et espaces verts

Epinois/Fiche 1

1. Coordonnées du site proposé Adresse du site : Chemin de l'Indicateur et Rue de Cent Pieds Village : Epinois et Buvrines Parcelle cadastrale : B134C/B141N /B141H/B141r/B133B/A405B/A405C Sentier n°21 atlas des chemins Ressources : Cartes diverses : https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-50073.54648209299,371408.546482093,17584.93463720259,166281.0653627974 Parcelles cadastrales : https://eservices.minfin.fgov.be/ecad-web/#/
2. Description actuelle du site Un sentier communal permet actuellement de relier les villages d'Epinois et de Buvrines. Cependant, l'état général de cet accès pourrait être amélioré et doté d'une signalétique adaptée qui permettrait aux usagers de savoir qu'ils sont face à un sentier de jonction de village.
3. Photos/carte du site dans son état actuel Tracé du sentier : 



Cartes diverses : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-50073.54648209299,371408.546482093,17584.93463720259,166281.0653627974>

4. Description des travaux/aménagements souhaités

Une signalétique devrait être positionnée aux extrémités du sentier. Celle-ci pourrait être composée de deux couleurs pour marquer le fait qu'il permet la jonction de deux villages. Nommer le sentier me paraît important. Il faudrait également doter ce cheminement d'un fond plus adapté à la marche et rafraîchir considérablement les abords.

5. Plan/dessin des travaux des aménagements souhaités

Projet présenté par : Goffin Jean-Philippe et Fabrice Manderlier

Adresse mail : goffinjeanphilippe@hotmail.com

Numéro de téléphone : 0496/075692

Pour toute question : Pcdr@binche.be

Exemple de grille d'analyse fournie par les GT pour un sentier entre Buvrines et Epinois

Sentiers, voies lentes et espaces verts
Fiche Leval 12 (rue du Carnois)

1. Coordonnées du site proposé Adresse du site : rue du Carnois- terrain communal proche de la ruelle Village : Leval Parcelle cadastrale : B364G Ressources : Cartes diverses : https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-50073.54648209299,371408.546482093,17584.93463720259,166281.0653627974 Parcelles cadastrales : https://eservices.minfin.fgov.be/ecad-web/#/
2. Description actuelle du site Terrain plat au bord de la rue du Carnois et accessible par les habitants de la cité du Carnois par la ruelle et terrain.
3. Photos/carte du site dans son état actuel 



Cartes diverses : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-50073.54648209299,371408.546482093,17584.93463720259,166281.0653627974>

4. Description des travaux/aménagements souhaités

Entretien du sol et arbustes faciles, bien entretenu
Nom pas visible ou inexistant
Aménagement par des bancs, coins repos, voir pour un autre projet du pcdp.
A valoriser vu la situation

5. Plan/dessin des travaux des aménagements souhaités

Projet présenté par : [fayav dominique](#)

Adresse mail : fadomi1964mail.com

Numéro de téléphone : 0473964226

Pour toute question : Pcdr@binche.be

Exemple de grille d'analyse fournie par les GT pour un espace vert à Leval

3.3. Commission Locale de Développement Rural

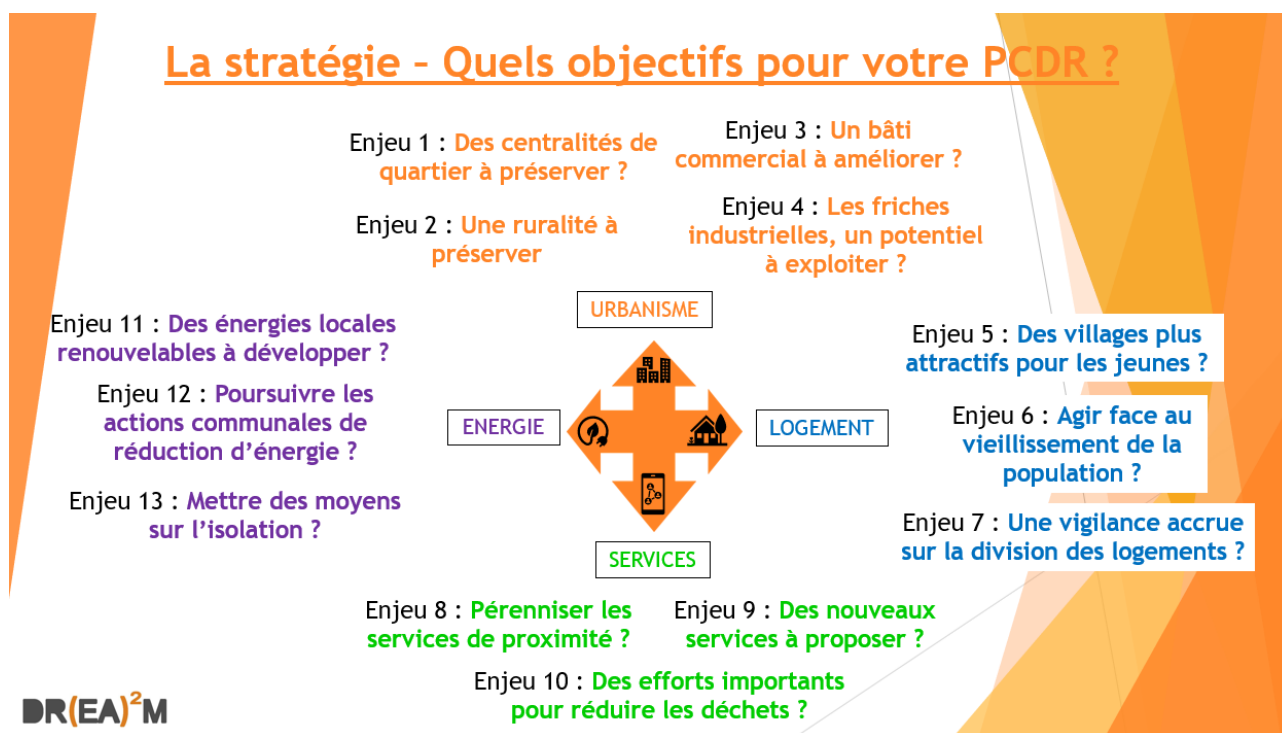
La composition de la CLDR a été arrêtée lors de la séance du Conseil Communal du 23 juin 2020 (Annexes 2 et 5.4). Les candidatures reçues ont été analysées afin de composer une CLDR équilibrée et qui, au regard du décret, représente au mieux la population. Installée le 23 février 2021, la CLDR est composée de 60 membres dont 8 sont issus du Conseil Communal.

Les 7 villages autour de Binche sont représentés au sein de la CLDR. Toutes les classes d'âges, de nombreux secteurs d'activités ainsi que différents comités villageois y sont également représentés. La représentativité de la population est donc bien assurée en son sein. En raison des mesures COVID, chaque séance de CLDR a été dédoublée avec d'une part les effectifs et d'autre part, les suppléants. Dès la levée de ces mesures, les réunions ont été réorganisées de manière commune.

Les invitations aux commissions locales de développement rural et leur PV associé se trouvent en Annexe 4.

CLDR n°1 : Séances plénières des 23 et 24 février 2021

La première CLDR (23 et 24 février 2021) a permis de rappeler les principes de base de la procédure PCDR et les différents rôles de la CLDR. Sa mise en place officielle a ensuite été actée et le R.O.I validé (Annexe 4.1.5). Une fois cela fait le rapport socio-économique (Partie 1) et le diagnostic partagé (Partie 3) ont été validés et une première séance collective de travail a été menée sur les 38 enjeux identifiés afin de préparer une proposition de stratégie à soumettre à la prochaine CLDR. Ces 38 enjeux ont été identifiés à la suite des analyses AFOM élaborées dans le diagnostic partagé.

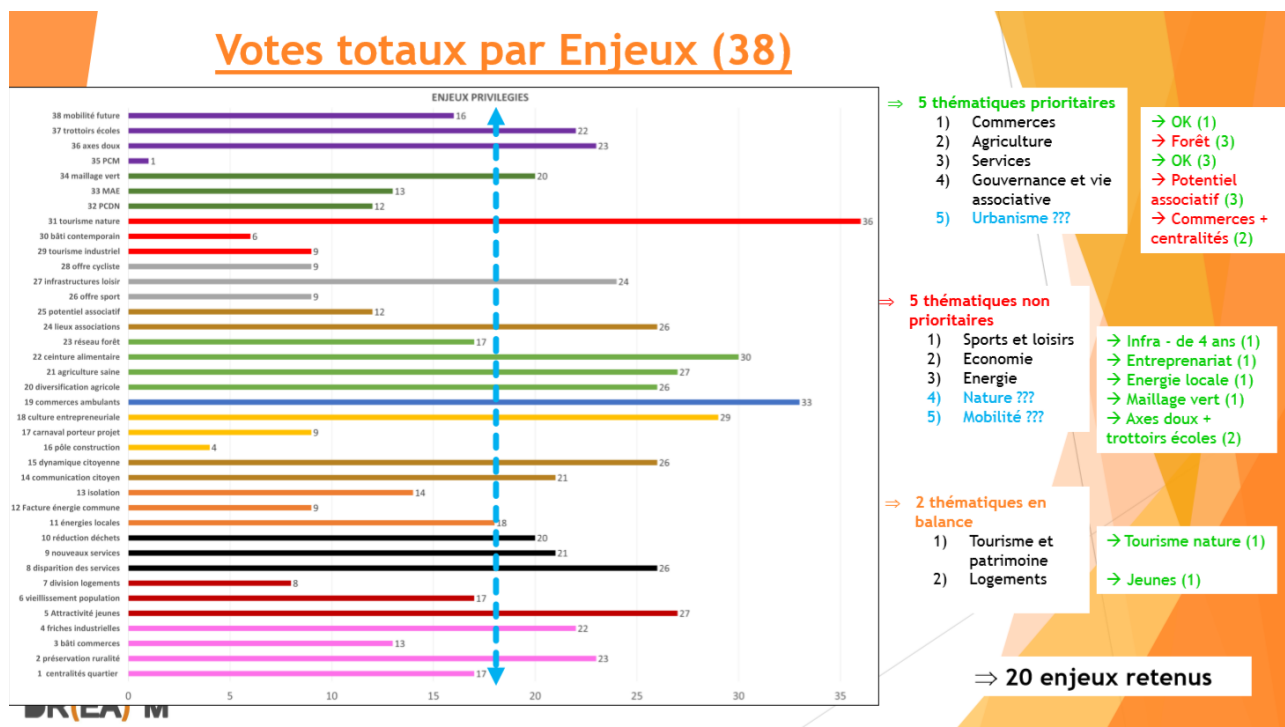


Exemple des quatre premières thématiques : Urbanisme – Logement – Services - Energie

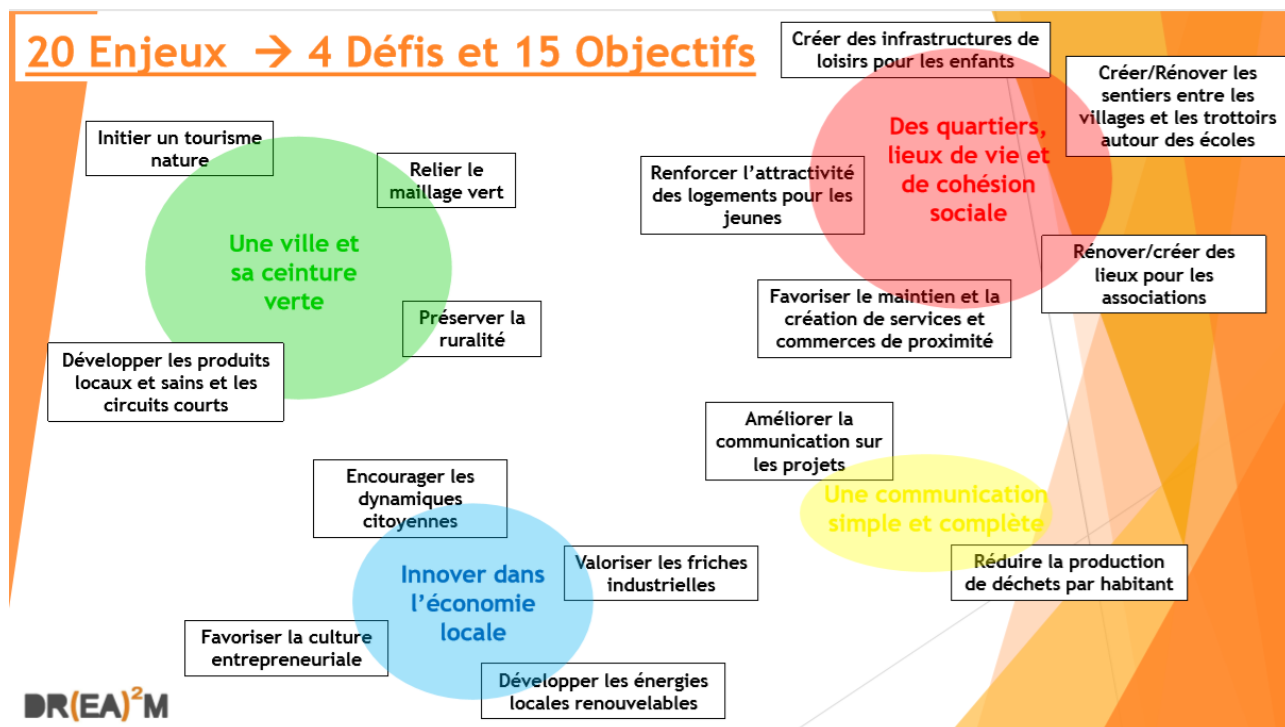
Chaque enjeu a été explicité à la CLDR selon douze thématiques (Annexe 4.1.2). A la suite de cette séance collective, chaque membre de la CLDR a dû procéder à une priorisation des enjeux sur base d'un tableau fourni par l'auteur du programme (Annexe 4.1.3). Chaque membre devait sélectionner 5 enjeux qui, pour lui, constituait un point clé du PCDR de Binche.

CLDR n°2 : Séances plénières des 10 et 11 mars 2021

Lors de la seconde CLDR, la synthèse des enjeux a été présentée aux membres de la CLDR (Annexe 4.2.2). Cette priorisation par les membres de la CLDR aura permis de cibler 20 enjeux sur lesquels le squelette de la stratégie du PCDR allait être élaboré.



L'auteur de programme a ensuite présenté la traduction des enjeux priorisés, les regroupements opérés pour obtenir à terme une liste de quatre défis et 15 objectifs. Ces derniers correspondaient ainsi à la stratégie du PCDR de Binche. Les membres ont alors été invités à réagir quant aux différents éléments de la proposition de stratégie.



Pour terminer cette seconde CLDR, les 63 projets issus des rencontres citoyennes et de la première CLDR ont été présentés aux membres avec comme objectif de déjà définir une priorisation. L'auteur de programme a commencé par présenter 14 projets qu'il proposait de ne

pas retenir dans le PCDR car ils semblaient davantage adaptés à d'autres plans et programmes stratégiques ou non réalisables dans le cadre d'un PCDR (initiatives privées ou matières fédérales ou communautaires). Pour les 49 projets restants, 15 avaient été mentionnés lors des réunions villageoises et des associations sans avoir de localisation particulière et 13 nécessitaient des précisions. Les 21 projets restants étaient assez précis et localisés que pour être retenus dans le PCDR. La suite de la séance a donc consisté en un travail collectif de reprécisions sur les 28 projets imprécis. Ce travail s'est réalisé via des fiches-tableaux fournies par l'auteur du programme (Annexe 4.2.3). En sus de cela, les membres de la CLDR avaient également la possibilité de proposer des nouvelles idées de projet.

Projets à localiser	Où ?	Projets à préciser	Quoi, Comment et Où ?
Créer un espace de co-working		Développer l'hébergement touristique	
Créer des lieux pour PME		Développer les promenades autour des terrils	
Soutenir l'installation d'un magasin de seconde main		Valoriser les marais	
Créer des itinéraires vélos avec bornes de recharge électrique		Rénover le patrimoine	
Aménager des espaces verts avec des bancs		Placer des bancs et des poubelles	
Créer un skate-park		Soutenir l'offre en logements	
Développer des lieux naturels (mares, zone naturelle, haies, vergers, ...)		Soutenir l'organisation d'événements	
Développer les liaisons lentes entre les 3 Bray		Soutenir la culture dans les villages	
Créer une maison de village à Waudrez		Développer les activités sur les friches industrielles	
Créer un agoraspace à Péronnes Charbonnage		Développer les initiatives pour créer de l'emploi local	
Créer une maison de village à Péronnes-Village		Soutenir l'agriculture et les circuits courts	
Créer un verger pédagogique à Péronnes		Soutenir les échanges entre les associations	
Créer un jardin partagé à Leval		Soutenir les échanges intergénérationnels	
Installer des modules pour enfants à Epinois			
Créer une maison de village (des associations) à Buvrinnes			

Tableaux fournis à la CLDR pour préciser les projets proposés

Après cet apport de précision sur ces 28 projets, la CLDR a entrepris un premier travail de priorisation des projets. A l'aide des tableaux ci-dessous, ils ont pu indiquer leurs priorités pour chaque lot (10 par lot) et leurs coups de cœur. Une partie du document était également disponible afin que la CLDR puisse soumettre des idées de nouveaux projets.

Vos priorités (10 pour chaque lot)	Lot 1 (à faire en priorité)	Lot 2 (à faire dans un 2 ^{ème} temps)	Lot 3 (à faire en dernier)
Projets pour toute la commune			
Créer un groupe pour entretenir les sentiers			
Créer un Repair café			
Faire un accueil des nouveaux habitants			
Réaliser des actions propreté et sensibilisation des habitants			
Mieux signaler la présence des Ravel			
Développer le co-voiturage			
Développer un marché « tournant » dans les villages			
Créer un espace de co-working			
Créer des lieux pour PME			
Soutenir l'installation d'un magasin de seconde main			
Créer des itinéraires vélos avec bornes de recharge électrique			
Aménager des espaces verts avec des bancs			
Créer un skate-park			
Développer des lieux naturels (mares, zone naturelle, haies, ...)			
Projets à Bray			
Développer les liaisons lentes entre les 3 Bray			
Créer une maison de village à l'église ND du travail			
Projets à Waudrez			
Créer une maison de village			
Embellir les entrées du village			
Installer des modules pour enfants près de la chapelle de l'Etoile			
Projets à Ressaix			
Aménager la place			
Créer une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco			
Mettre des modules enfants (Pl. Bourdon + cités Buset, Anémone et Vandervelde)			
Projets à Péronnes			
Créer un agoraspace à Péronnes Charbonnage			
Créer une maison de village à Péronnes-Village			
Créer un verger pédagogique			
Aménager la place Albert 1er			
Modules pour enfants place Ste-Marguerite			
Projets à Leval			
Aménager les abords de l'école et la place St-Pierre			
Créer une maison de village dans l'ancienne maison du peuple			
Créer un parcours VITA au bois de la Case			
Créer un jardin partagé			
Projets à Buvrines			
Embellir les entrées du village			
Aménager la place			
Réhabiliter la cure			
Créer une maison de village (des associations)			
Projets à Epinois			
Installer des modules pour enfants à Epinois			

Vos priorités	Lot 1 (à faire en priorité)	Lot 2 (à faire dans un 2 ^{ème} temps)	Lot 3 (à faire en dernier)
Projets à préciser			
Développer l'hébergement touristique			
Développer les promenades autour des terrils			
Valoriser les marais			
Rénover le patrimoine			
Placer des bancs et des poubelles			
Soutenir l'offre en logements			
Soutenir l'organisation d'événements			
Soutenir la culture dans les villages			
Développer les activités sur les friches industrielles			
Développer les initiatives pour créer de l'emploi local			
Soutenir l'agriculture et les circuits courts			
Soutenir les échanges entre les associations			
Soutenir les échanges intergénérationnels			

	Lot 1 (à faire en priorité)	Lot 2 (à faire dans un 2 ^{ème} temps)	Lot 3 (à faire en dernier)
Vos nouvelles idées de projets			

Tableaux fournis à la CLDR pour prioriser les projets

CLDR n°3 : Séances plénières des 29 et 31 mars 2021

Lors de la troisième CLDR, l'auteur du programme a présenté les résultats liés à la première priorisation des projets opérée par la CLDR lors de la séance précédente (Annexe 4.3.2). L'objectif était d'atteindre un nombre proche de la trentaine de projets afin de rendre le PCDR réaliste dans sa programmation financière et humaine. Chaque projet était ainsi accompagné du nombre de votes reçus et du nombre de coup de cœur mentionné.

Les 30 projets les plus plébiscités

LOT 1		LOT 2		LOT 3	
Ressaix - Créer une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco	111 + 14	Réaliser des actions propreté et sensibilisation des habitants	72 + 1	Créer un Repair café	62 + 4
Développer un marché « tournant » dans les villages	90 + 2	Buvrines - Créer une maison de village (des associations)	72 + 9	Leval - Créer un jardin partagé	62 + 3
Créer un groupe pour entretenir les sentiers	89 + 15	Leval - Créer un parcours santé au bois de la Case	71 (0)	Ressaix - Aménager la place	60 + 3
Aménager des espaces verts avec des bancs	88 + 4	Placer des bancs et des poubelles	69 (0)	Péronnes - Créer un agoraspace à Péronnes Charbonnage	60 (0)
Bray - Créer une maison de village à l'église de Bray-Village	86 + 9	Créer des itinéraires vélos avec bornes de recharge électrique	68 + 6	Waudrez - Embellir les entrées du village	56 + 4
Développer des lieux naturels (mares, zone naturelle, haies, ...)	81 + 10	Waudrez - Créer une maison de village	68 + 9	Ressaix - Mettre des modules enfants (Pl. Bourdon + cités Buset, Anémone et Vandervelde)	54 + 1
Péronnes - Créer un verger pédagogique	79 + 4	Epinois - Installer des modules pour enfants à Epinois	68 + 1	Soutenir l'installation d'un magasin de seconde main	53 + 1
Bray - Développer les liaisons lentes entre les 3 Bray	77 (0)	Développer les promenades autour des terrils	65 + 7	Leval - Créer une maison de village dans l'ancienne maison du peuple	53 + 9
Soutenir l'agriculture et les circuits courts	77 + 1	Buvrines - Aménager la place	63 + 3	Créer des lieux pour PME	52 + 6
Waudrez - Installer des modules pour enfants près de la chapelle de l'Etoile	74 + 1	Buvrines - Réhabiliter la cure	63 + 9	Leval - Aménager les abords de l'école et la place St-Pierre	52 + 3

Dans un second temps, une réorganisation des 3 lots a été présentée sur base de la répartition géographique entre les villages, du type de projet (matériel/immatériel/mixte) et de leur coût. Ceci afin d'assurer un équilibre entre les 3 lots. Certains projets ayant des objectifs communs ou étant proches, ont été regroupés. Chaque proposition de déplacement projets a alors été validée par la CLDR. Après les modifications apportées, le bilan de la priorisation des projets du PCDR de Binche est le suivant :

Les 30 projets les plus plébiscités

LOT 1		LOT 2		LOT 3	
Buvrines - Créer une maison de village (des associations) et réhabiliter la cure	135 + 18	Ressaix - Créer une halle agricole et artisanale (près du rond-point Unesco)	111 + 14	Créer un Repair café	62 + 4
Développer un marché « tournant » dans les villages	90 + 2	Bray - Développer les liaisons lentes entre les 3 Bray	77 + 0	Leval - Créer un jardin partagé	62 + 3
Créer un groupe pour entretenir les sentiers	89 + 15	Réaliser des actions propreté et sensibilisation des habitants	72 + 1	Péronnes - Créer un agoraspace à Péronnes Charbonnage	60 (0)
Aménager des espaces verts avec des bancs et des poubelles (Epinois)	88 + 4	Leval - Créer un parcours santé au bois de la Case	68 + 6	Waudrez - Embellir les entrées du village	56 + 4
Bray - Créer une maison de village à l'église de Bray-Village	86 + 9	Créer des itinéraires vélos avec bornes de recharge électrique	68 + 6	Ressaix - Mettre des modules enfants (Pl. Bourdon + cités Buset, Anémone et Vandervelde)	54 + 1
Développer des lieux naturels (mares, zone naturelle, haies, ...)	81 + 10	Waudrez - Créer une maison de village	68 + 9	Soutenir l'installation d'un magasin de seconde main	53 + 1
Péronnes - Créer un verger pédagogique	79 + 4	Epinois - Installer des modules pour enfants à Epinois	68 + 1	Leval - Créer une maison de village dans l'ancienne maison du peuple	53 + 9
Waudrez - Installer des modules pour enfants près de la chapelle de l'Etoile	74 + 1	Développer les promenades autour des terrils	65 + 7	Créer des lieux pour PME	52 + 6
Leval - Réaménagement de la place Saint-Pierre	52 + 3	Buvrines - Aménager la place	63 + 3		
Ressaix - Aménager la place Bourdon	60 + 3			X	
		X		X	

Ensuite, les membres de la CLDR ont établi une priorisation parmi les projets restants (hors des 30 les plus plébiscités) et parmi les nouveaux projets qui ont été proposés lors de la seconde CLDR (Annexe 4.3.3). Quelques projets ont alors intégrés la liste des 30.

Sur base de cette priorisation validée en l'état par la CLDR, l'auteur du programme a travaillé à la rédaction des fiches-projet pour les présenter lors de la quatrième CLDR. Entre temps, les Groupes de Travail ont permis de récolter des informations nécessaires pour la réalisation des fiches-projet (voir point 3.2).

CLDR n°4 : Séance plénière du 25 octobre 2021

Cette quatrième CLDR correspondait à la présentation des projets du PCDR par l'auteur du programme (Annexe 4.4.2). Depuis la priorisation de la troisième CLDR, certains noms de fiches-projet ont été adaptés et précisés. La commission a pu réagir après la présentation de chaque projet. Les modifications proposées par la CLDR ont été apportées par l'auteur du programme. Suite à cette présentation, les membres de la CLDR ont reçu l'ensemble des fiches projets écrites et ont pu à nouveau faire part de leurs remarques par mail dans un délais de 15 jours, permettant ainsi à l'auteur d'affiner et de corriger le contenu de toutes fiches-projet.

Au final, un programme de 22 projets a été validé.

LOCALISATION DES PROJETS

LOT 1
1.1 – Construction d’une maison de village à la cure de Buvrines
1.2 – Développement d’un marché « tournant » dans les villages
1.3 – Création d’un groupe pour entretenir et baliser les sentiers
1.4 - Aménagement de 21 espaces de convivialité
1.5 – Rénovation de l’église de Bray-Village en maison de village
1.6 - Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)
1.7 – Aménagement d’un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage
1.8 – Aménagement de la place de Leval en espace de convivialité
1.9 – Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité

LOT 2
2.1 – Construction d’une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco
2.2 – Aménagement de liaisons lentes entre les 3 Bray
2.3 – Réalisation d’actions propreté et sensibilisation des habitants
2.4 – Création d’itinéraires vélos
2.5 – Construction d’une maison de village à Waudrez
2.6 – Aménagement de la place de Buvrines en espace partagé

LOT 3
3.1 – Création d’un Repair café
3.2 – Aménagement d’un jardin partagé à Leval
3.3 – Aménagement d’un agoraspace à Péronnes Charbonnage
3.4 – Embellissement des entrées du village de Waudrez
3.5 – Soutien à l’installation d’un magasin de seconde main
3.6 – Rénovation de l’ancienne maison du peuple de Leval en maison de village
3.7 – Création de lieux d’accueil pour les PME

CLDR n°5 : Séance plénière du 24 février 2022

Cette cinquième CLDR correspondait à l’approbation du projet de PCDR par la CLDR (Annexe 4.5).

4. PROCES-VERBAUX DU COLLEGE ET CONSEIL COMMUNAL

Le tableau ci-dessous reprend les dates et objets des différentes séances du Collège Communal et Conseil Communal relatifs à l'élaboration du PCDR de Binche. L'ensemble des documents sont repris en Annexe 5.

Date de la séance	Objet de la séance	Représentant
25 novembre 2019	Opération de Développement Rural : organisation des séances d'information/consultation	Collège Communal
17 décembre 2019	Lancement d'une Opération de Développement Rural – Décision de principe	Conseil Communal
15 juin 2020	Composition de la Commission Locale de Développement Rural	Collège Communal
23 juin 2020	Composition de la Commission Locale de Développement Rural	Conseil Communal
07 septembre 2020	Séance d'information/consultation « Associations »	Collège Communal
08 février 2021	Organisation de la première réunion de la Commission Locale de Développement Rural	Collège Communal
22 mars 2021	PV de la première CLDR – Prise de connaissance	Collège Communal
25 mars 2021	Validation du règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural - Décision	Conseil Communal
26 avril 2021	PV de la deuxième CLDR – Prise de connaissance PV de la troisième CLDR – Prise de connaissance	Collège Communal
07 juin 2021	Organisation de deux groupes de travail dans le cadre de l'élaboration du PCDR	Collège Communal
15 novembre 2021	Procès-verbal de la 4 ^e réunion de la Commission Locale de Développement Rural	Collège Communal
07 mars 2022	Approbation du projet de PCDR de la Ville de Binche	Collège Communal
14 mars 2022	Procès-verbal de la 5 ^e réunion de la Commission Locale de Développement Rural : Approbation du PCDR Commission Locale de Développement Rural : procédure de modification de la liste des membres	Collège Communal